



Non réception d'un mail

Par JeanneBlabla

Bonjour,

Dans le cadre de la section en master dans mon école, j'ai été convoquée par simple mail à un oral. Le mail a été envoyé début juin pour un oral le 21, or je n'ai jamais reçu ce mail. L'administration de l'école me soutient qu'ils me l'ont bien envoyé et je reçois d'autres mail de leur part sans problème.

Je suis pour l'instant en discussion avec eux pour régler la situation mais le cas échéant, comment pourrais-je leur prouver que je ne l'ai jamais reçu ?

Merci d'avance !

Pour info ce sont des mails sans accusé de réception et comme certains étudiants passent l'oral en physique, ils ne s'inquiètent pas d'une absence de réponse pour fixer un rdv par skype.